

Section I : AVIS D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/ 48 /S/2021-2022 POUR LA FOURNITURE D'UNE CONNEXION INTERNET PERMANENTE ET DEDIEE D'UNE CAPACITE DE 10 Mbps A L'INSTITUT NATIONAL DE SECURITE SOCIALE DU BURUNDI (I.N.S.S.).

Date de publication : 04 / 01 / 2022
Date d'ouverture des offres : 04 / 01 / 2022

1. Objet.

L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres pour la fourniture d'une connexion internet permanente et dédiée d'une capacité de 10 Mbps.

2. Financement.

Le marché est financé par l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) sur ses propres fonds, budget 2021-2022.

3. Mode de passation du marché.

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics.

4. Condition de participation.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures, heure locale, à l'adresse ci-après : siège de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), au premier étage, Service informatique bureau numéro 1.20 ou bureau 1.21.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement de vingt cinq mille Francs Burundais (25.000 FBU) non remboursables versés sur le compte n° 1121/005 ouvert à la BRB au nom de l'INSS et de vingt cinq mille Francs Burundais (25.000 FBU) non remboursables versés sur le compte n° 1101/001.04 ouvert à la BRB au nom de l'OBR.

6. Qualification des candidats.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Critères d'évaluation des offres.

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

8. Lieu, date et heure limites de dépôt et d'ouverture des offres.

Les offres sous pli fermé parviendront à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, rez-de-chaussée, bureau n° 0.13, au plus tard le 24/01/2022 à 9 heures précises, heures locales. Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour la fourniture d'une connexion internet permanente et dédiée d'une capacité de 10 Mbps relative au marché n° DNCMP/...../S/2021-2022, à **n'ouvrir qu'en séance publique du 24/01/2022 à 9 heures 30 minutes.**

Les offres seront ouvertes le 24/01/2022 à 9 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

9. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Garantie de soumission.

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de Sept Cent Mille Francs Burundais (700.000 FBU).

11. Visite des lieux.

Une visite guidée des lieux pour la fourniture d'une connexion internet permanente et dédiée d'une capacité de 10 Mbps à l'INSS faisant objet du présent marché sera organisée le 15/01/2022 àh 00, à l'INSS siège, à BUJUMBURA.

Les soumissionnaires qui n'auront pas fait cette visite pourront le faire à leur convenance, guidés par les techniciens de l'INSS s'ils le demandent.

12. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot.

Fait à Bujumbura, le 30/01/2022 / 2021

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSS

Emmanuel MIBURO
Général Major

